

Atelier relais de Colomiers

L'équipe pédagogique



Atelier relais de Colomiers

CONTACTS

■ Equipe d'animation

- **Laurent Picault**, professeur d'éducation physique, détaché sur l'A.R. par l'Inspection d'académie, atelier.relais@laposte.net.
- **Jean-Luc Chappet**, responsable de formation aux CEMEA, jeanluc.chappet1@9online.fr, tél. 05.61.12.65.06.
- **Vincent Cramailère-Rouchi**, animateur Francas, vincent@francasmp.com.
- **Marie-Laure Paulin**, éducatrice spécialisée à l'A.C.S.E., acse3@wanadoo.fr, tél. 05.61.78.40.74

Accompagnement à la parentalité et lien parents/ados :

- **Denise Cravéa**, denise.cravea@neuf.fr

Coordination équipe :

- **Philippe Rulié**, animateur Ligue de l'enseignement 31, opinions-initiatives-fol31@laligue.org, tél. 05.62.27.91.22.

■ Enseignants intervenants :

- **Pascale Puppo**, professeur de physique, collège Léon Blum.
- **Nicolas Prévot**, professeur de physique, collège Léon Blum.
- **M. Péres**, professeur de SVT., collège Jean Jaurès.
- **Françoise Laurencin**, professeur d'Anglais, collège Voltaire.

■ Lieux :

Maison de quartier du Seycheron, allée de Naurouze - 31770 Colomiers,

Tél. 05.61.78.52.46 ou 05.61.78.58.19

L'Escalusse à Ercé (Ariège), durant la semaine d'Internat

Tél. 05.61.04.48.36 (appeler de préférence après 17h, sauf en cas d'urgence).

■ Coordination du dispositif :

- **Serge Icard**, Principal du collège Jean Jaurès (Colomiers)
Tél. 05.61.16.87.50

■ Référents du dispositif par collège :

- **M. Thierry Martin**, Principal-adjoint, collège Jean Jaurès (Colomiers), Tél. 05.61.16.87.50
- **Jocelyne Patry**, CPE, collège Léon Blum (Colomiers), Tél. 05.34.55.29.55-
- **Mme Mautray**, Principal-adjoint, collège Voltaire (Colomiers),
Tél. 05.61.78.87.27



Un dispositif de réconciliation scolaire

pour des jeunes de 4ème en décrochage

Un partenariat

Education nationale (collèges Jean Jaurès, Léon Blum, Voltaire)

Education populaire (Ligue de l'enseignement, Francas, Ceméa) et prévention (ASCE)

Ville de Colomiers



■ **Effectifs :**

Une dizaine d'élèves par groupe équilibré : mixité garçons/ filles et entre les différents collèges de provenance. Le faible effectif permet de moduler le rythme de travail et d'organiser des temps individualisés.

■ **Durée :**

6 semaines d'atelier relais réparties sur l'année scolaire (de fin novembre à fin mai), effectuées en dehors des établissements et en alternance avec le collège.

L'AR débute par un séjour de distanciation (5 jours en internat) à Ercé (Ariège) qui permet de créer un groupe solidaire.

L'AR est basé à la Maison de quartier du Seycheron (à Colomiers), en alternance avec des temps de retour dans l'établissement d'origine.

[voir calendrier ci-joint]

■ **Intervenants/partenaires du dispositif :**

- **Les cadres de l'atelier relais :** un enseignant présent sur l'ensemble du dispositif et des animateurs d'associations d'Education Populaire partenaires du dispositif (Ceméa, Francas, Ligue de l'Enseignement) et une spécialiste du lien parents/ados.

- **Les établissements scolaires** Léon Blum, Jean Jaurès et Voltaire, au travers de l'implication des membres de leurs équipes éducatives :

- Les enseignants " tuteurs " : suivent et accompagnent les jeunes de manière individualisé tout au long de l'année, en lien avec l'atelier relais (accueil lors des retours au collège, points réguliers, visites sur les semaines d'AR).

- Les enseignants volontaires interviennent avec l'équipe d'animation dans le cadre d'un projet de création collective (réalisation d'un film, émission radio, exposition...).

- **L' Association Columérine Socio-Educative (ACSE) :** en lien avec l'atelier relais travaille à l'accompagnement individualisé du jeune et l'aide à construire son projet de vie (loisirs, orientation, stages...).

- **La ville de Colomiers :** met à disposition les Maisons de quartier accueillent le dispositif et assurent une aide aux devoirs et permet aux groupes de l'AR d'accéder au restaurant administratif.

■ **UN ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITÉ**

L'équipe pédagogique de l'AR propose aussi aux familles qui le souhaitent :

- l'animation d'un groupe d'accompagnement à la parentalité, pour écouter les besoins des parents, réfléchir avec eux sur les relations parents/ados/école, répondre aux interrogations des familles sur la question de l'autorité, de la confiance...

- des temps d'accompagnement individualisé pour les parents et les jeunes qui le souhaitent.

Contacts : voir en dernière page.

ATELIER RELAIS DE COLOMIERS

Dispositif de réconciliation et de remobilisation scolaire

■ **POUR QUI ?**

L'atelier relais est un dispositif de l'Education nationale en partenariat avec les mouvements d'éducation populaire créé en 2002. Il est **destiné à accueillir les élèves entrés dans un processus de décrochage et de démotivation scolaire.**

Pour lutter contre le décrochage de certains élèves, nous faisons le pari qu'une des réponses consiste à créer un contexte éducatif prenant en compte le jeune dans son environnement scolaire, périscolaire et familial et permettant d'allier, dans un cadre a priori non stigmatisé, apprentissage, plaisir d'apprendre et perspective scolaire.

L'atelier relais est donc **un espace où l'élève** (tout en restant sous la responsabilité de son établissement) **peut faire le point sur ses difficultés et amorcer un travail de reconstruction.** Il n'est pas une alternative à des dispositions disciplinaires à son encontre. **Il requiert l'adhésion du jeune et de sa famille.**

■ **DANS QUEL BUT ?**

Réinsérer durablement les jeunes dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle en les engageant simultanément dans des processus **de resocialisation et de réinvestissement dans les apprentissages.**

■ **COMMENT ?**

■ En donnant au jeune le temps de faire un point sur sa scolarité et sa situation par rapport au collège. Faire un point et travailler sur ses difficultés, mais aussi sur ses capacités et ses points forts.

■ En l'aidant à reprendre confiance et à définir le plus clairement possible ce qu'il souhaite faire dans un avenir proche, son projet par rapport au collège, sa formation, le(s) métier(s) envisagé(s).

■ En l'accompagnant dans la construction de son projet, qu'il soit de poursuivre une scolarité générale, de suivre une formation technologique et professionnelle

■ En l'aidant à définir quelles sont les étapes, auxquelles il devra penser pour mener à bien son projet. Savoir quels sont les moyens à mettre en œuvre et repérer les personnes qui peuvent l'appuyer ou l'accompagner dans ce projet.

■ **AXES DE TRAVAIL**

Durant les 6 semaines et sur les temps de suivi au collège l'équipe pédagogique travaillera avec le jeune sur trois axes principaux :

1/ Bilan et projet personnel : réflexion individuelle et en groupe (réflexion sur l'orientation, pistes d'avenir).

2/ De l'apprentissage de la vie de groupe : respect des règles, prise de parole, travail en équipe.

3/ L'acquisition de compétences transversales favorisant l'autonomie du jeune, renforçant ses capacités d'expression, de communication, d'organisation ...

■ **METHODE DE TRAVAIL**

■ Des séquences de travail actives et dynamiques, dans lesquelles le jeune aura à réfléchir, produire, présenter son travail, débattre, argumenter ...

■ Des modes de travail diversifiés : productions individuelles, production en groupes, création collective (projet radio ou audiovisuel), jeux, discussions, débats, rencontres et visites d'entreprises, d'associations, CIO, des activités physiques et sportives. ...

■ Des interventions pédagogiques de professeurs volontaires en lien avec le projet.

■ La préparation du retour au collège (avec l'aide des professeurs tuteurs).

■ **EVALUATION**

Chaque jeune fait l'objet d'une évaluation individuelle à la suite de chaque semaine d'atelier relais et en fin de parcours. Ces évaluations, partagées avec le jeune et sa famille, portent sur quatre points :

- **Situation et projet personnel** (capacité à exprimer ses besoins, à mesurer ses manques et ses acquis, capacité à réaliser les travaux demandés, ...)

- **Prise en compte de l'environnement et des règles de vie.**

- **Compétence et apprentissage** (capacités de concentration, à argumenter sur une idée, à être autonome, participation...)

- **Relationnel aux autres/ comportement.**

Elles seront accompagnées de recommandations et conseils, synthétisées dans les bulletins trimestriels et prises en compte en Conseil de classe.

LES PRODUCTIONS REALISÉES

Le travail dans le cadre de l'Atelier relais se concrétise toujours par une production. Celle-ci s'inscrit dans une démarche de construction et d'appropriation de savoirs, savoirs-faire, savoirs-être. Ce travail permet de mobiliser les jeunes sur "du faire", de matérialiser leur investissement, d'entrer dans une démarche de projet et d'expérimentation empirique, d'acquérir des compétences techniques, technologiques et scientifiques en lien avec les apprentissages scolaires (français, techno, SVT, géo...).

■ **2005-2006**

- une exposition intitulée : **les énergies renouvelables : alternative ou complément ?** (7 panneaux couleurs de 60 cmx84cm et 3 de 42cmx29,7) avec son questionnaire quiz.

- deux maquettes de chauffe-eau solaire,
- un digesteur fabricant du biogaz (réalisé avec l'aide de l'association EDEN),

- deux jeux consacrés aux énergies et à l'environnement (un tabou et un jungle speed)

- un film de 13', **"Graines d'avenir", consacré aux biocarburants.**

■ **2004-2005**

Film de 40' sous forme de magazine sur le thème de la violence et de la non violence, comprenant quatre sujets:

- " Les Droits de l'enfant dans le monde, en Amérique latine et en France ".

- " Racisme et discriminations ".

- "Maltraitements", à partir du film " Vipère au poing"

- " La violence au collège".

■ **2003-2004**

Réalisation d'une émission radio (enquête et débat) sur les droits et devoirs de l'enfant, avec le soutien de Canal Sud (radio associative toulousaine). Thème abordés :

- Les droits et devoirs de l'enfants dans la cité : une invention récente

- Les droits et devoirs des enfants au collège.

- Les droits et devoirs des enfants dans le monde...

Rappelons que les réalisations des jeunes constituent des outils d'éducation à la citoyenneté ou à l'écocitoyenneté.

Ceux-ci sont, bien entendu, à disposition des équipes pédagogiques et des CDI des établissements impliqués dans le dispositif et de tout acteur éducatif, social ou culturel intéressé.